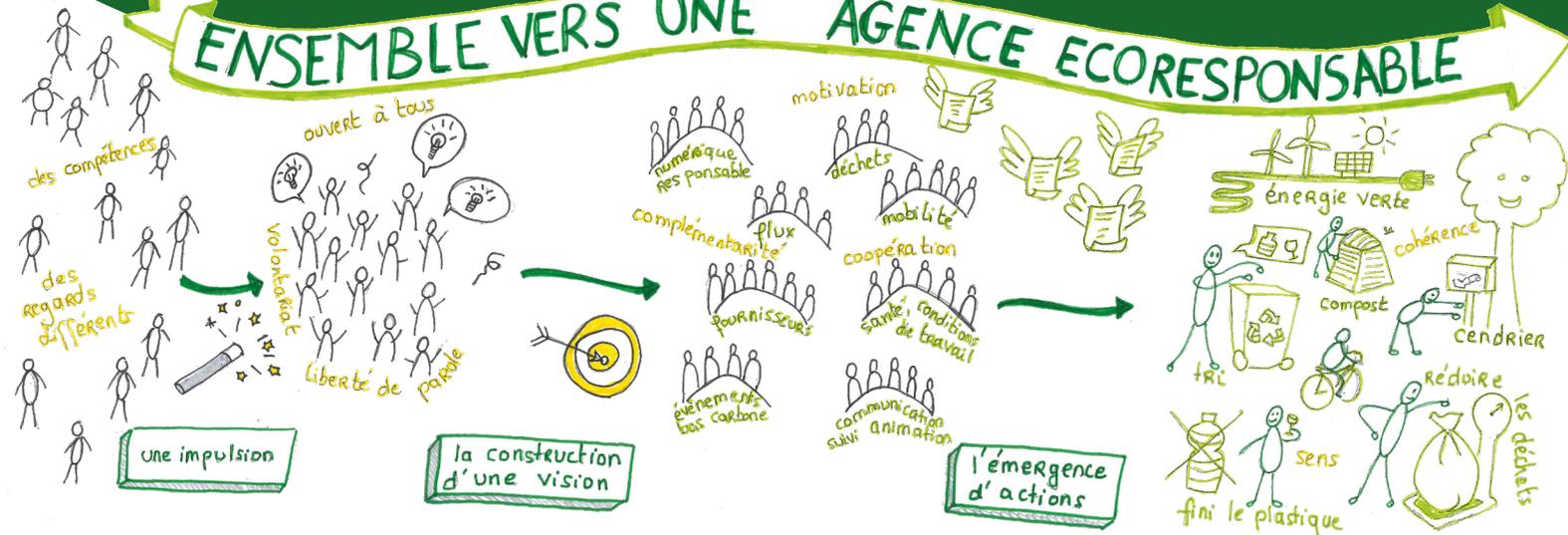


ENSEMBLE VERS UNE AGENCE ECORESPONSABLE



DES CONVICTIONS À L'ACTION :

L'Agence s'engage dans une démarche écoresponsable

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a depuis toujours, au cœur de ses travaux et de ses missions, des préoccupations environnementales et sociétales. Que ce soit dans le domaine de la planification ou de l'observation, concernant l'habitat, la mobilité, les inégalités sociales ou directement l'environnement, les travaux de l'Agence se situent au cœur des problématiques du climat et de l'environnement : îlots de chaleurs, espaces vacants, artificialisation des sols, densification, qualité de l'habitat, l'arbre en ville, etc.

Aussi, afin d'incarner ses convictions en matière d'éthique environnementale et de développement durable, l'Agence s'engage dans une démarche écoresponsable globale qui vise à intégrer les problématiques environnementales dans son fonctionnement, son organisation et sa production. L'objectif est d'assurer au maximum la protection des ressources naturelles et de réduire les impacts environnementaux de ses activités.

Ce hors-série présente les engagements construits et portés par l'ensemble des salariés, à partir d'un processus participatif. Cette démarche se concrétise par un plan d'actions, décliné autour de cinq champs d'action.

L'Agence souhaite, à travers ce 4 pages, montrer que chaque structure ou entreprise peut facilement devenir écoresponsable par des gestes simples ou de nouvelles habitudes, et donner envie de franchir le cap à ceux qui ne l'ont pas encore fait !

1 Une Agence bas carbone

L'Agence s'engage à diminuer et compenser son empreinte carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastiques, un usage prioritaire des modes de transports actifs, l'achat de produits écoconçus, une gestion numérique sobre et la plantation d'arbres.

2 Une Agence économe et performante

L'Agence s'engage à consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant des équipements performants et les fluides (énergie, eau...) avec parcimonie.

3 Une Agence privilégiant des achats responsables

L'Agence s'engage à adopter des comportements vertueux sur le plan environnemental, à privilégier les circuits courts dans la consommation de produits éthiques, solidaires et écoconçus.

4 Une Agence inscrite dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

L'Agence s'engage dans un processus vertueux privilégiant l'usage à la possession et renouvelant les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.

5 Une Agence attentive à la santé et au bien-être

L'Agence s'engage à mettre en place des actions favorables à la santé en incitant à l'activité physique, en améliorant la qualité de l'air des espaces de travail, en proposant une alimentation plus saine et des mobiliers plus ergonomiques.

ENSEMBLE VERS UNE AGENCE ÉCORESPONSABLE

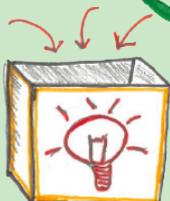
Un processus participatif

En octobre et novembre 2019, une dynamique collective a été lancée. Les salariés, très nombreux à souhaiter agir sur leur lieu de travail, ont montré un réel engagement pour participer à une démarche participative ouverte à tous sur la base du volontariat. L'ensemble du personnel s'est porté volontaire pour apporter des idées autour d'un plan d'actions.



De nombreuses propositions d'actions

La participation importante des salariés a permis de faire émerger un grand nombre d'actions compilées dans une boîte à idées et transformées en fiches actions décrivant une action concrète et sa mise en œuvre.



L'établissement d'un plan d'actions

Le choix des actions à mener se fait en articulation totale entre la direction et les salariés. Elles seront mises en place progressivement selon des échéances de court, moyen ou long terme. Chaque action a vocation à être portée par les salariés.

Un processus d'animation et d'évaluation



L'ensemble des actions et du processus fait l'objet d'une animation et de son évaluation : sensibilisation, organisation de challenges, suivi des résultats.



1

Réduire, trier et valoriser les déchets

L'activité de bureaux produit de nombreux déchets : principalement du papier et du plastique.

L'objectif est d'identifier ces déchets en lien avec les différentes activités au sein de l'Agence afin d'en assurer la réduction, le tri et, à venir, la valorisation.

• Valoriser le marc de café,

• Assurer le tri sélectif,

• Réduire l'usage du papier et utiliser du papier recyclé,

• Installer un cendrier nudge* à l'extérieur du bâtiment,



• Fin du plastique : utiliser des carafes et verres en verre,

• Aller vers des déjeuners zéro déchet,

• Mettre à disposition une boîte à livres pour une utilisation partagée.

2

Achats éthiques et écoresponsables

A travers ses achats, une entreprise peut s'inscrire dans un processus de création de valeurs pérennes.

L'objectif est de revisiter les besoins, intégrer des critères environnementaux et sociaux, dans une logique de cycle de vie et de coût global.

• Vaisselle durable,
• Produits locaux, circuits courts,



• Café éthique,

• Fournitures de bureau avec moins de plastique et plus durables,

• Produits d'entretien écologiques.

3

Favoriser la santé et le bien-être au travail

L'environnement quotidien influence la santé et le bien-être.

L'objectif est de promouvoir des actions améliorant la qualité de l'air, incitant les salariés à bouger ou à marcher et à mieux s'alimenter.

• « Adopte une plante »,

• Marcher, bouger le midi,

• Nudges* pour inciter à prendre les escaliers,

• « J'aère mon bureau le matin »,



LES PREMIÈRES ACTIONS RETENUES

4

Adopter des usages numériques écoresponsables

Internet génère une consommation énergétique mondiale en constante croissance.

L'objectif est de réduire l'impact des activités numériques de l'Agence en adoptant un usage limitant les émissions de gaz à effet de serre.

- Mettre en place une plateforme collaborative,



- Limiter l'usage des mails par des actions de sensibilisation et d'information (favoriser la communication orale plutôt que par mail),

- Sensibiliser à la sobriété numérique et adopter les bons usages avec une intervention du CERDD (Centre ressource du développement durable).

5

Des événements bas carbone

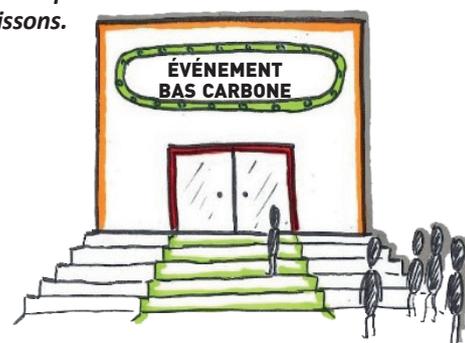
L'Agence organise de nombreux événements qui occasionnent des déplacements et des déchets.

L'objectif est de mesurer les impacts de ces événements, de les réduire et/ou de les compenser.

- Évaluation du poids carbone des transports,

- Un objectif « zéro déchet »,

- Du local et du bio pour les repas et boissons.



6

Développer des mobilités alternatives

L'usage de la voiture individuelle génère des problèmes de pollution, d'utilisation de l'espace, de congestion du trafic.

L'objectif est de réduire son utilisation au profit de modes de déplacement plus actifs.

- Bilan carbone des mobilités travail et domicile-travail,

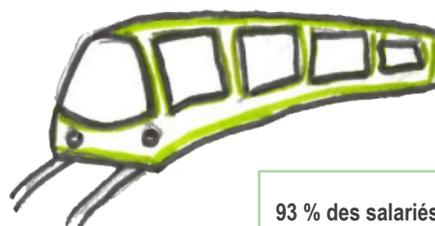
- Kit de secours pour vélo,

- Plan de mobilité,

- Réflexion engagée sur l'indemnité kilométrique vélo,

- Télétravail,

- Inciter aux bons comportements à partir de nudges*.



93 % des salariés de l'Agence utilisent les modes de transports actifs ou les transports en commun pour les déplacements domicile / travail.

7

Devenir sobre en eau et en énergie

Les bureaux sont consommateurs d'énergie et constituent un véritable potentiel d'économie. L'objectif est d'identifier les consommations et de les réduire en incitant aux éco-gestes ou en investissant dans des dispositifs.

- Bilan global des achats,

- Approvisionnement des fontaines à eau par l'eau du robinet filtrée,

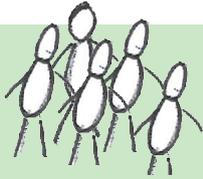
- Consommation responsable du papier,

- Sobriété énergétique et meilleure gestion du chauffage, des éclairages, et de l'eau (nudges*, détecteurs de présence, mousseurs, etc.).

- Encouragement à la pratique sportive douce,
- Information et sensibilisation aux bonnes postures au travail,
- Déjeuner participatif,
- Organisation de challenges thématiques et mobilisateurs.



*Nudge ou « coup de pouce » en français est une technique pour inciter des personnes à changer leurs comportements ou à faire des choix sans être sous contraintes ni obligations.



13 millions
de Français travaillent dans
des bureaux, soit **46 %**
de la population active



200 environ
jours par an
et par salarié sont passés
au bureau



15 000 km
c'est la distance moyenne
parcourue par une
donnée numérique (mail,
téléchargement, vidéo,
requête web...)
(Même pour un mail envoyé
à mon voisin de bureau !)

**12 millions de
tonnes de CO₂**
émis par les déplacements liés
aux activités de bureau

Ce qui équivaut à :

- 1 aller-retour Paris-New York en avion
- 190 allers-retours Paris-Bordeaux en train
- 14.000 km avec une Twingo en ville
- ou 1,8 tonne de papier !

120 à 140 kg
de déchets par an
sont produits par 1 salarié
du secteur tertiaire
dont **3/4** de papiers

150 à 200g
d'aliments gaspillés en
moyenne par repas en
restauration collective

50% c'est la part
du chauffage dans les
consommations d'énergie au
bureau

21% c'est la part des
équipements informatiques
dans la consommation
d'électricité d'une entreprise
de bureau (chiffre en
croissance). Les 2/3 de ces
consommations se produisent
en période d'inactivité.

Sources :

Eco-responsable au bureau, ADEME,
septembre 2019
The Shift Project, the carbon transition think
tank

500 mails
supprimés c'est un arbre
sauvé : un message stocké
représente 10g de CO₂/an

L'ordinateur pollue plus
que **l'avion** avec **4%**
des émissions de GES* dans
le monde et cette part
pourrait doubler d'ici à **2025**
soit autant que la part actuelle
des émissions des voitures.

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

Directeur de publication :

Didier DECOUIGNY

Responsable de publication :

Géraldine DESBETES

Le 4 est une production
de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole
Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org



* gaz à effet de serre

